

EAN-2112 Théâtre en Grèce et à Rome

Objectifs du cours

Amener l'étudiant(e) à identifier et à décrire les moments marquants de la création du théâtre occidental en Grèce au plan des formes dramatiques, ainsi que des conditions matérielles et sociales de sa réalisation, depuis les origines, en Grèce au V^e siècle, jusqu'à l'avènement du théâtre romain.

Contenu du cours

Étude sommaire des grands moments de l'Histoire du théâtre grec et romain à partir de la lecture de pièces de théâtre tirées des répertoires du théâtre antique, grec et romain. Introduire une réflexion sur les thèmes majeurs en regard de la composition des tragédies et comédies antiques. Une insistance sera accordée aux principaux concepts empruntés à la mythologie, lesquels ont inspiré les grands auteurs, tels Eschyle, Sophocle et Euripide. En ce qui a trait au théâtre romain, nous nous attarderons surtout aux emprunts thématiques faits au théâtre grec, de même qu'à l'originalité du théâtre romain.

Approche méthodologique

Approche historique et sociologique

Cours magistraux, complétés par la présentation de documents visuels et sonores.

Une attention particulière sera accordée aux rapports existant entre le théâtre, la musique et les autres arts, tels la peinture, l'architecture et la danse.

Mode d'évaluation

Deux examens en classe, un à la mi-session et le second à la fin du trimestre (50% des points seront alloués pour chaque examen).

- Plagiat / voir *Règlement des études de l'Université Laval* : <http://www.lit.ulaval.ca/index.php?id=493>
- Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>
- Politique relative au calendrier de publication des résultats : 30 % de la note globale devra avoir été attribuée et communiquée aux étudiants deux jours ouvrables avant la date d'abandon sans échec et sans remboursement. Seuls les cours à formule particulière, ayant été approuvés par les directions d'unité, seront exemptés de cette politique, ce qui devra faire l'objet d'une mention dans le plan de cours.

Échelle de conversion de notes (1^{er} cycle)

Excellent :	A+ = 94-100	A = 89-93	A- = 85-88
Très bon :	B+ = 82-84	B = 78-81	B- = 75-77
Bon :	C+ = 72-74	C = 68-71	C- = 65-67

Passable :	D+ = 61-64	D = 55-60
Insuffisant :	E = 0-54	

Critères de correction

L'examen comportera quatre questions. Les étudiants(es) devront choisir deux questions dans les quatre questions proposées. Les questions seront évaluées à partir d'un maximum de 20 % pour l'une d'entre elles, de 15% et 15% pour les deux autres. La question allouant 20% des points sera elle obligatoire.

Disponibilités

Pour toutes questions d'ordre personnel, je vous invite à communiquer avec moi par courriel à l'adresse denyse.noreau@lit.ulaval.ca.

* Le plagiat, c'est-à-dire le fait d'utiliser en tout ou en partie l'œuvre d'autrui ou des passages tirés de celle-ci, sans les identifier expressément comme citations et sans en donner la référence entraîne d'abord une note différée (aucune note) puis les sanctions prévues par le *Règlement disciplinaire*.

* Dans l'évaluation des travaux et examens écrits, les professeurs attribuent à la qualité du français – ou de la langue d'usage dans le programme – (niveaux 1 et 2) une proportion de 40% de la note maximale possible (ou à titre indicatif, selon une répartition de 20% pour la langue et de 20% pour le discours) et attribuent à la maîtrise du sujet une proportion de 60%.